747^{ème} Séance

Séance Publique du jeudi 10 octobre 2013

DÉBATS DU CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO DU 19 SEPTEMBRE 2014 (N° 8.191)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2013 :

- Explications de vote (p. 8828).
- Loi de Finances (p. 8845).

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 2013

Séance publique du jeudi 10 octobre 2013

Sont présents: M. Laurent NOUVION, Président du Conseil National; M. Christophe STEINER, Vice-Président du Conseil National; M. Jean-Charles Mme Nathalie ALLAVENA, AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, M. Jean-Louis GRINDA, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, Caroline ROUGAIGNON-VERNIN et M. Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Assistent à la séance: S.E. M. Michel ROGER, Ministre d'Etat; M. José BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie; M. Paul MASSERON, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat.

Assurent le Secrétariat: M. Philippe MOULY, Secrétaire Général; M. Sébastien SICCARDI, Chargé de Mission pour les Affaires Juridiques; Mme Stéphanie CHOISIT, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales; Mme Marie-Laure BOVINI, Chef de Section; M. Jean-Charles de SIGALDY, Chef de Section; Mme Marie-Pauline SIMONETTI, Attachée.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, la séance est ouverte.

Je vous rappelle que, comme à l'accoutumée, l'intégralité de cette Séance Publique sera retransmise sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc et que Monaco Info a prévu de retransmettre *in extenso*, en direct, les motivations de vote ainsi que le vote de la loi de Budget Rectificatif 2013.

Nous reprenons nos travaux sur l'examen de ce projet de loi sur le Budget Rectificatif 2013, là où nous nous sommes arrêtés mardi soir, en rappelant que le temps de parole consacré à chacun des élus est de trois minutes pour vos explications finales et nous poursuivrons ensuite par le vote de cette loi de Budget.

J'appelle donc les personnes qui souhaitent prendre la parole à lever la main.

Monsieur ROBILLON et d'autres collègues ?

M. Jean-François ROBILLON.- Chers collègues,

Nous venons de vivre un Budget Rectificatif insipide où la majorité gouvernementale n'a cessé de remercier et de féliciter le Gouvernement. La minorité a fait des propositions concrètes au Gouvernement, ces propositions ne sont pas politiciennes. La minorité appelle à beaucoup de prudence sur les prises de position du Président de notre Institution dans la presse. Nous avons proposé des solutions pour que l'Etat continue à garder la majorité des parts de notre S.B.M., pour maintenir son rôle social tout en permettant à cette société de se diversifier et de se renforcer. Nos propositions touchent aussi la gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel, le milieu culturel et d'autres...

Avec mes amis Jean-Louis Grinda et Bernard Pasquier nous avons déjà fait une proposition de loi pour établir un pacte de vie commune dont nous appelons la mise à l'étude rapidement par la majorité et bientôt une nouvelle proposition sera rendue publique dans un autre domaine.

Venons-en au vote du Budget Rectificatif, j'ai entendu pendant cinq années les litanies de Monsieur Nouvion disant qu'il ne voterait avec ses colistiers aucun budget en déficit. Je l'ai vu pendant cinq ans, s'abstenir et refuser de donner son soutien au Gouvernement Princier qui l'a paradoxalement soutenu, activement pour certains et passivement pour d'autres, lors des élections de février 2013.

Alors, aujourd'hui nous y sommes, la majorité va nous montrer comment on fait des pirouettes et des contorsions politiques pour justifier que l'on va voter un Budget Rectificatif déficitaire d'environ 17 M€. On va nous parler des pourcentages d'investissements sur

l'ensemble du budget, on va nous parler de l'avancée capitale de la construction de la tour du Jardin Exotique, dans les cartons depuis 2003, en fait la majorité va reprendre les arguments qu'elle utilisait pour s'abstenir systématiquement auparavant.

Je suis persuadé que le budget sera excédentaire à la clôture, alors Monsieur le Ministre rassurez-vous, j'ai voté avec ma majorité le Budget Primitif 2013 et personnellement je voterai ce Budget Rectificatif qui n'apporte que peu de modifications par rapport au Budget Primitif, de sorte que si Monsieur Nouvion et sa majorité ayant de la suite dans les idées et le courage de leur opinion maintes fois martelé s'abstiennent, comme à l'accoutumée, de sorte que donc, le Budget Rectificatif soit adopté grâce à ma voix.

Merci beaucoup.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBILLON.

La parole est à Monsieur BURINI.

M. Marc Burini.- Merci.

Nous nous apprêtons ce soir à nous exprimer sur le projet de loi, n° 913, portant fixation du Budget Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2013.

Si comme vous le disiez, Monsieur le Ministre d'Etat, dans votre réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, je cite: « Conformément aux prérogatives de chacun, il paraît conforme à nos Institutions que ce travail émane du Gouvernement », je me permets de rappeler qu'en tant que co-législateurs nous pouvons approuver ou rejeter la loi de budget.

Au travers des documents budgétaires, des chiffres présentés et débattus tant au cours de nos séances privées qu'en Séances Publiques, c'est bien de la politique économique et sociale de Monaco dont il s'agit. Le budget doit refléter les grandes orientations politiques de la Principauté : ses recettes, les choix et les arbitrages en matière de dépenses et d'interventions publiques ainsi que les investissements stratégiques décidant de son avenir.

Les lois de budget sont au cœur de notre action politique et de notre mandat.

Voilà où se situe notre préséance par rapport à d'autres conseils ou entités, aussi respectables et avisés soient-ils. Voilà où se situe la responsabilité constitutionnelle qui est octroyée au Conseil National par les Monégasques tous les cinq ans.

Ce rôle institutionnel est si considérable qu'il nous permettrait, à l'instar de grandes démocraties de décider d'un *shutdown* et contrairement aux Etats-Unis, chez nous, les fonctionnaires continueraient à être payés. Mais entre personnes responsables et raisonnables, la politique du pas vers l'autre qui vous est si chère, Monsieur le Ministre, a toujours permis d'éviter de telles extrémités.

Mais revenons au Budget Rectificatif 2013 qui nous a occupé durant deux jours. Les recettes de l'année 2013 sont favorables et les dépenses ont été contenues. Cela nous permet sans optimisme exagéré d'envisager un budget réalisé à la hauteur de l'année 2012.

Mais nous savons aussi que tout va bien aussi longtemps que la croissance est assez forte pour panser les plaies qu'elle ouvre constamment dans le corps social.

Le Gouvernement nous a écoutés et entend ouvrir une réflexion sur la dépendance : sujet où il faut raisonner en termes de générations plus qu'en termes d'élections.

Le Gouvernement nous a entendus concernant la problématique du logement, tant en termes de constructions à venir que d'optimisation du parc existant.

Le Gouvernement nous a entendus concernant la gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel, bien qu'il faille entamer aujourd'hui une réflexion sur les rendements, le Conseil National ne cessera d'être extrêmement attentif à ce que son utilisation reste circonscrite à son cadre constitutionnel.

Autant de chantiers où les attentes seront à la hauteur des enjeux. Autant de chantiers qui demeurent sous surveillance.

Je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif 2013, mais je veillerai sans relâche tout au long de ce mandat au respect par le Gouvernement de nos attributions institutionnelles dans le cadre de la fonction qui nous a été confiée.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur BURINI.

D'autres élus souhaitent-ils motiver leur vote ?

La parole est à Monsieur Crovetto. Qui d'autre souhaite prendre la parole, s'il vous plaît ? Merci.

Je vous en prie, Monsieur CROVETTO.

M. Thierry Crovetto.- Merci, Monsieur le Président

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers collègues,

Après deux jours de débats budgétaires, mon sentiment est mitigé.

D'un côté, je suis resté sur ma faim, je n'ai pas vraiment vu de stratégie à long terme du Gouvernement pour Monaco.

Le Gouvernement oublie également de consulter en amont la Haute Assemblée pour des sujets aussi importants que la future extension en mer ou, mieux encore, la S.B.M.. Pourtant, concernant cette dernière, tout le monde a bien conscience que la situation est très difficile tant sur le plan économique que social.

Par ailleurs, certaines de vos réponses, Monsieur le Ministre, sur des sujets techniques mais importants pour l'avenir de Monaco et des Monégasques tels que le *multi-family offices* ou la propriété commerciale dans les domaines pour les commerçants monégasques n'étaient pas satisfaisantes, mais j'y reviendrai pour le Budget Primitif.

Et pour couronner le tout, Monsieur le Ministre, vous nous accusez de vouloir faire de la cogestion pour essayer de justifier votre manque d'information préalable auprès du Conseil National. Pourtant nos demandes se font dans le strict cadre de nos prérogatives institutionnelles.

J'ai beau être un nouvel élu, je sais que le Conseil National n'est pas et ne doit pas être le greffier du Gouvernement.

Nos institutions doivent travailler ensemble en respectant les prérogatives de chacun dans un esprit constructif et positif.

Et, peut-être, écoutez nos conseils et suggestions de bon sens comme vous le faites pour ceux du Conseil Supérieur de l'Attractivité, ils se rejoignent de temps en temps...

Il s'agit parfois de demandes faciles à mettre en œuvre et peu onéreuses, comme la gratuité des bus pour les scolaires résidents à Monaco, non pas pour des raisons financières mais pédagogiques.

Je reste cependant optimiste, j'ai vu durant les débats Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie réceptif à notre proposition de filialiser le patrimoine immobilier de la S.B.M., afin de fournir à cette dernière des sources de financement.

Par ailleurs, nous avons eu des avancées pas toujours suffisantes - certes, mais soyons positifs - dans des domaines clés :

- les logements nécessaires pour les familles monégasques, avec des constructions enfin relancées ;
- de l'offre de bureaux indispensable pour le développement économique ;
- une recherche de synergie entre l'Administration des Domaines et la Direction de l'Habitat;
- une promesse de meilleure gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel, notre bas de laine.

Aussi, je voterai en faveur de ce Budget Rectificatif mais avec une mention "doit faire ses preuves à l'examen", c'est à dire au Budget Primitif 2014...

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur CROVETTO.

La parole est à Monsieur ROBINO. Avant que Monsieur ROBINO ne s'exprime, qui souhaite prendre la parole après Madame ROSSI ? Merci beaucoup.

Je vous en prie, Monsieur ROBINO.

M. Christophe Robino.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Nous voilà arrivés au terme de l'étude de ce Budget Rectificatif et s'agissant d'une première expérience j'en garderai pour ma part un sentiment partagé.

Sur les chiffres à proprement parler et sans être exhaustif, je retiendrai un certains nombres de points positifs et négatifs.

Parmi les points positifs, je note avec un optimisme mesuré, la réduction du déficit budgétaire ramené de 39 M€ à 17 M€ qu'il faut toutefois pondérer par les 32 M€ de crédits d'équipements disponibles non dépensés sur l'exercice précédent.

On ne peut que se féliciter de l'augmentation des crédits de près de 3,3 % inscrits au chapitre du budget d'équipement et d'investissements avec, par exemple, l'inscription des crédits nécessaires à la réalisation des études de l'opération « Villa l'Engelin » fortement souhaitée par notre majorité, ou les efforts consentis pour la réfection tant attendue de la rue Princesse Caroline.

En tant que médecin, Président de la Commission Médicale d'Etablissement du Centre Hospitalier Princesse Grace et en tant qu'élu responsable du groupe santé du Conseil National, je ne peux que me féliciter de l'écoute et du soutien du Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé en vue de la création prochaine d'une unité de soins palliatifs à l'hôpital.

On ne peut également qu'apprécier la majoration du montant des dépenses d'interventions publiques dans le domaine social notamment en ce qui concerne la subvention allouée à l'Office de Protection Sociale au titre des prestations d'autonomie des personnes âgées ou des aides aux personnes handicapées.

A contrario, il faut relever un certain nombre de points négatifs, au rang desquels une baisse substantielle de l'impôt sur les bénéfices, contrastant étonnamment avec la hausse de la T.V.A. perçue, ou encore les mauvais résultats récurrents de la S.B.M. qui, au-delà des conséquences économiques, comportent un risque social majeur.

Au-delà des chiffres, je souhaite que s'instaure et se renforce entre le Gouvernement et le Conseil National nouvellement élu, une relation de confiance permettant un libre échange d'idées et d'informations afin que, dans le plus strict respect des institutions, chacun puisse honnêtement jouer son rôle.

Je veux voir dans les réponses apportées par le Gouvernement aux propositions de la majorité concernant les besoins en logements domaniaux, les possibilités d'amélioration de la gestion du parc domanial ou d'optimisation de la gestion du Fonds de Réserve Constitutionnel comme dans la réactivité de la Haute Assemblée à voter les crédits nécessaires au maintien de la position satellitaire de la Principauté, le témoignage de cette volonté de faire un pas vers l'autre.

J'espère qu'un même esprit animera nos futurs échanges en particulier sur le dossier du nouvel hôpital ou celui de la future extension en mer.

Je voterai donc favorablement, Monsieur le Ministre, cette loi portant sur le Budget Rectificatif 2013.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur ROBINO.

La parole est à Madame Rossi.

Mme Valérie Rossi.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Monsieur le Président, Chers collègues,

Lors de mon intervention lundi soir je me suis inscrite dans cette discussion comme nouvelle élue, soucieuse de la considération du Gouvernement pour le Conseil National, dans le strict respect des Institutions et de la Constitution, pas plus, pas moins, Monsieur le Ministre.

Si je parle des Institutions, des textes qui les régissent, les régulent et les font vivre, c'est parce que j'ai eu le sentiment qu'ils ont été beaucoup invoqués durant ces débats, comme si après ces élections on ne savait pas bien où placer le curseur de la part du Gouvernement vers ce Conseil National nouvellement élu. Notre système politique a fait ses preuves et continuera d'être le socle inaliénable de notre beau Pays, pour le bien des Monégasques et de la population toute entière.

Aussi, il ne faut pas se tromper de débat et j'ai le sentiment que le partenaire institutionnel que nous sommes perçus tantôt comme un allié, tantôt comme un associé, parfois comme une rumeur qui voudrait qu'on ne veuille pas ceci ou qu'on ne voterait pas cela afin de basculer vers une responsabilité qui ne nous incombe pas.

De ces débats, je l'ai dit, j'attendais beaucoup, d'autant que le Budget Rectificatif n'a pas été voté par la majorité. J'ai compris que si le Gouvernement devait lui-même se remettre dans la boucle concernant en particulier les problèmes de la S.B.M., le Conseil National devra, lui, continuer de marquer sa volonté politique pour ne pas se retrouver informé parfois après la presse des principaux projets de notre Pays.

Cependant, j'ai de l'espoir car je crois au bon sens commun et je crois aussi que l'énergie positive et constructive de la majorité finira par l'emporter sur le doute et parfois la méfiance. Je suis une pragmatique mais j'ai le défaut de ne croire que ce que je vois. Et ce que je vois, c'est que la Haute Assemblée ne dispose pas encore des informations relatives aux grands projets de la S.B.M., je vois que le Gouvernement veut communiquer avec le Président du Conseil National et sa majorité par le biais de Commissions Plénières d'Etudes pour le suivi de la construction du nouvel hôpital. Je vois que rien n'est clair quant à l'association en amont du Conseil National au projet exceptionnel d'extension en mer.

Pour ces raisons et me réservant, je l'espère, pour un vote en faveur du prochain Budget Primitif, je m'abstiendrai sur ce Budget Rectificatif 2013. Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Madame Rossi. La parole est à Madame Fresko-Rolfo.

Mme Béatrice Fresko-Rolfo.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Mesdames et Messieurs.

Pour ces premières séances budgétaires de la nouvelle mandature, je reste sur une note positive et optimiste. Depuis de nombreuses semaines, nous faisons le point sur ce Budget Rectificatif de l'Etat, et il me semble, comme ont commencé à le dire mes collègues, qu'il y a de bons signaux malgré quelques absences.

Je ne reviendrai pas, Monsieur le Ministre, sur le fait que vous ayez dû baliser le rôle du Conseil National en nous rappelant nos limites institutionnelles. Nous sommes tous dans cette enceinte de fervents défenseurs de la Monarchie Constitutionnelle Héréditaire. Nous avons déjà fait nos preuves en ce domaine, avant même d'être élus, pendant la dernière campagne électorale.

Je préfère me satisfaire des avancées obtenues en terme de logement, en terme de mobilité et d'incitation aux transports en commun pour améliorer la circulation intra muros.

Je préfère constater que le niveau des dépenses d'investissements remonte progressivement, même si nous sommes encore loin du tiers des dépenses souhaité par la nouvelle majorité.

Je préfère observer que les familles monégasques sont toujours autant soutenues par le Gouvernement.

Je préfère me concentrer sur l'efficacité et la capacité de travail de la majorité Horizon Monaco qui, en quelques mois, a voté des textes législatifs essentiels en matière judiciaire.

Je préfère, enfin, traduire rapidement nos promesses électorales en propositions de loi, comme celle qui a été renvoyée devant la commission que j'ai l'honneur de présider et qui permettra de pouvoir apposer le nom de jeune fille de la mère à celui de l'enfant.

Je serai, par ailleurs, attentive à tout texte éventuel qui permettrait de solidifier et de développer le lien intergénérationnel ainsi que nous l'avions souhaité dans le projet politique de la majorité. Cette majorité est au travail et elle joue son rôle et rien que son rôle, Monsieur le Ministre.

Et pour permettre un vote majoritairement favorable de ce budget, je le voterai ce soir.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame Fresko-Rolfo. La parole est à Monsieur Grinda.

M. Jean-Louis GRINDA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame et Messieurs les Membres du Gouvernement, Chers collègues, Chers compatriotes,

La charge de Conseiller National s'apprend lentement et ces séances réservées à l'étude du Budget Rectificatif furent riches d'enseignement technique et même tactique. J'ai notamment pu constater qu'ici on pouvait faire du théâtre, parfois avec passion et même avec sincérité.

Le Président, rapporteur de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, Monsieur BURINI, n'a pas donné de recommandations de vote à la fin de son texte. Il est logique avec lui-même, puisqu'avec ses collègues de l'opposition passée devenus aujourd'hui majorité par la volonté de 50,34 % des électeurs, il s'était abstenu lors du vote du Budget Primitif 2013.

De mon côté, n'ayant pas participé aux travaux ayant permis le vote de ce budget, je ne dispose d'aucun recul objectif me permettant une réelle appréciation politique de la nouvelle situation budgétaire rectifiée. Tout en saluant le travail du Gouvernement et notamment de Monsieur le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie et ses équipes, je serai donc logique avec moi-même et je m'abstiendrai.

Toutefois, dès le vote du Budget Primitif 2014, je serai en mesure et sans concession de prendre toutes mes responsabilités en m'engageant clairement, ce qui est somme toute, le mandat que nous ont confié les électeurs.

Pour ce soir, veuillez noter mon abstention.

M. le Président.- Merci, Monsieur GRINDA.

La parole est à Monsieur Cucchi et après je n'ai pas de tour de parole... Merci.

M. Jean-Michel Cucchi.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

A l'ouverture de nos débats sur le présent Budget Rectificatif, j'avais indiqué que je trouvais quelques motifs de satisfaction aux modalités de travail mises en place entre le Conseil National nouvellement élu et le Gouvernement dans le dossier du logement dont je suis en charge. Modalités qui nous ont valu, en quelques mois, des avancées significatives et concrètes dont certaines bénéficieront à nos compatriotes dès la prochaine Commission d'attribution de novembre. Je me félicite qu'à l'occasion de ces Séances Publiques, le Gouvernement, par votre bouche Monsieur le Ministre, ait lui-même reconnu que cette nouvelle méthode de travail, qui privilégie la transparence et la concertation en amont, doit servir d'exemple à l'ensemble des relations entre nos deux Institutions.

On comprendrait mal dans ces conditions que le Président de la Commission du Logement que je suis, émette un vote défavorable sur un rectificatif qui demeure, somme toute, un simple ajustement technique à un Budget Primitif qu'aucun des membres de notre majorité n'a voté.

Et ce d'autant plus que cette nouvelle méthode a également porté ses fruits dans un autre dossier qui me tient à cœur, celui de la création d'une unité de soins palliatifs au sein de l'hôpital actuel, sans devoir attendre la livraison du nouvel hôpital. Je tiens à cet égard à rendre hommage à Monsieur le Conseiller pour les Affaires Sociales et la Santé qui a su rendre possible cette réalisation en faisant sienne notre demande de l'intégrer au programme de réaffectation du bloc C des Tamaris. Ainsi, la politique d'excellence qu'il s'attache à poursuivre avec notre entier soutien dans le domaine de la santé, s'appliquera également à l'accompagnement des patients en fin de vie et de leur famille.

Voilà, Monsieur le Ministre, l'illustration d'une collaboration réussie, où nos deux Institutions ont joué leur rôle, chacune à leur place et dans la concertation, au service de l'intérêt général.

Vous avez tenu à plusieurs reprises au cours de ces débats à nous rappeler, en juriste averti, l'esprit et la lettre de notre Constitution. Permettez-moi d'abonder dans votre sens en précisant qu'elle impose au Conseil National comme au Gouvernement des droits et des obligations, ce que vous semblez parfois perdre de vue quand mon regard se tourne vers les jadis vertes prairies du Jardin des Boulingrins.

En l'absence de toute loi de désaffectation, les pelleteuses qui y sont déjà à l'œuvre creusent chaque jour un peu plus la tombe des beaux principes dont vous nous fîtes la leçon. Et chaque motte de terre arrachée ensevelit un peu plus l'espoir d'un vote favorable sur ce projet de loi dont il vous faudra bien un jour ou l'autre saisir notre Assemblée, conformément à la Constitution. Mais j'aurai l'occasion d'y revenir lors des débats qui vont s'ouvrir sur le Budget Primitif 2014 qui engagera réellement l'appréciation de la majorité sur l'action du Gouvernement.

J'ai bon espoir, comme vous Monsieur le Ministre, que l'expérience est dans cette seconde discussion budgétaire menée ensemble nous permettra de trouver le juste équilibre que chacun, de part et d'autre, appelle de ses vœux.

Je voterai donc cette loi de budget, merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur Cucchi.

La parole est à Monsieur POYET.

M. Thierry POYET.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers, Chers collègues,

Au cours de nos débats, j'ai pu saluer les avancées que la nouvelle majorité Horizon Monaco a pu obtenir sur la politique du logement, notamment avec le lancement d'une nouvelle opération avec la « Villa l'Engelin » au Jardin Exotique, avec une collaboration constructive avec les Services du Département des Finances et de l'Economie, entre autres sur les Commissions d'attribution et la destination des locaux.

Mais finalement, à part la politique du logement des Monégasques, qu'en est-il ? Au cœur de la problématique de l'emploi, de la santé et du social, le Président de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses s'interroge.

En tout premier lieu, je me dois d'évoquer le dossier législatif du premier semestre, à savoir le projet de loi sur la protection des personnes handicapées.

Comme je l'avais annoncé au cours des dernières séances publiques, dès notre investiture, les membres de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses ont beaucoup travaillé pour étudier dans le détail ce texte, qui était en attente au Conseil National depuis la fin d'année 2011. Nous espérions sincèrement qu'une mobilisation importante de part et d'autre de la place de la Visitation pouvait permettre de répondre favorablement au vote de ce texte, en attente depuis trop longtemps. Malheureusement, il a fallu attendre

plus de 5 mois pour disposer des textes réglementaires d'application et les questions envoyées fin juin ont reçu réponse la veille de la Séance Publique sur le Budget Rectificatif, vendredi dernier. Bien sûr, les vacances d'été sont passées par là, mais nous n'aurons malheureusement pas le temps à présent de pouvoir présenter ce texte à la prochaine session législative, ce que personnellement je regrette.

L'emploi et le social sont des sujets de préoccupation de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, et à ce titre, je ne peux pas passer sous silence le dossier de la S.B.M.. Le climat social dans la société est délétère, les syndicats et les dirigeants campant chacun sur ses positions, la machine est grippée. Il en est de même avec la Haute Assemblée, le dialogue est crispé, cela n'a échappé à personne. Certes, vous avez répondu favorablement à l'organisation plus régulière de Commissions Mixtes, Monsieur le Ministre, mais faut-il que ces réunions soient de qualité, que l'échange soit permanent ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que la communication actuelle ressemble plus à un monologue. L'écoute semble avoir disparu. La machine avance, à plein régime, mais elle a oublié d'associer à son projet industriel son personnel et malheureusement aussi, ses propres clients. Emploi, dialogue social, les personnels sont en attente.

En ce qui concerne l'écoute justement, nous l'avons maintes fois répété Monsieur le Ministre, le Conseil National souhaite être informé au préalable, être associé pour donner un avis quand cela a encore un sens et pas pour entériner une situation déjà figée.

Tirons des leçons de ce qui se passe actuellement sur le dossier de la S.B.M. et faisons en sorte, ensemble, que les grands dossiers de la Principauté de demain soient gérés avec intelligence et que cela nous permette, chacun à sa place, tel que prévu par nos Institutions, d'œuvrer pour le bien de Monaco, dans l'intérêt général :

Devenir de la Société des Bains de Mer, climat social, priorité nationale, construction du nouvel hôpital, prise en compte dans la politique de santé publique, de ce qui est appelé aujourd'hui « le cinquième risque », à savoir la prise en charge des personnes âgées dépendantes...

(Sonnerie).

M. le Président.- Je vous appelle à terminer, Monsieur POYET.

M. Thierry POYET.- ... Dès lors, mon vote sera l'abstention pour ce Budget Rectificatif 2013. Je vous donne rendez-vous Madame et Messieurs les Conseillers du Gouvernement pour le Budget Primitif 2014, en appelant de mes vœux un changement de méthode de travail entre nos deux Institutions.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur POYET.

La parole est à Monsieur FICINI.

M. Alain FICINI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Comme certain membres de cette Assemblée viennent de le rappeler dans leur intervention, nous entérinons ce soir le Budget Rectificatif du Budget Primitif 2013, Budget Primitif voté par l'ancienne majorité. Sur ce budget, un certain nombre d'élus présents ici ce soir au sein de la nouvelle majorité Horizon Monaco s'étaient abstenus, nous aurions pu botter en touche mais tel n'est pas notre conception d'élus responsables. Ce Budget Rectificatif 2013, nous l'avons étudié avec attention, posé les questions qui s'imposaient et chacun de nous, avec les réponses apportées par le Gouvernement, a pris ou va prendre ses responsabilités.

Ce budget, même si ce n'est qu'un Budget Rectificatif, a permis à certains d'entre nous, nouveaux élus, de se faire une idée du mécanisme et du fonctionnement des finances publiques. En l'état, ce Budget Rectificatif 2013 est comme tous ses prédécesseurs : l'occasion de relever certaines subtilités comptables, encaissements différés, reports de crédits, recettes exceptionnelles de dernière minute, *et cetera*... en somme rien de bien nouveau.

Lors des Commissions Plénières d'Etude qui ont précédé ces Séances Publiques, nous avons déjà, Monsieur le Ministre, fait part de nos remarques, de nos réflexions et de nos idées pour le futur.

Mais comme je l'ai rappelé lors de mon intervention de politique générale, la nouvelle majorité est déjà projetée vers les prochains budgets. Nous serons donc très attentifs et vigilants avec les lignes budgétaires du Budget Primitif 2014 qui devront tenir compte de nos propositions, propositions issues de notre projet politique, celui d'Horizon Monaco et pour lesquelles nous nous sommes engagés vis-à-vis de nos compatriotes.

Depuis février dernier, nous avons avancé sur beaucoup de domaines mais il faut maintenant concrétiser et la route est encore longue. Continuons, Gouvernement et Conseil National, à travailler de concert et s'il doit y avoir un vainqueur à l'issue de ces débats, ce ne sera ni le Gouvernement ni le Conseil National mais notre Pays. Vous comprenez notre attente, nous attendons des résultats tangibles, je rappelle une fois encore le pas vers l'autre car il est essentiel pour le bon fonctionnement de nos deux Institutions. J'attends avec confiance le contenu du prochain Budget Primitif 2014 pour m'en faire une idée, si tel devait être le cas vous serez alors, Monsieur le Ministre, assuré de mon entier soutien.

Dans cette attente, je m'abstiendrai sur ce Budget Rectificatif 2013.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur FICINI.

La parole est à Monsieur BOERI et ensuite je n'ai plus de prise de parole.

M. Daniel BOERI.- Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers du Gouvernement, Chers collègues, Chers amis,

Je voterai le Budget Rectificatif pour une question de principe, et peut-être même philosophique.

Le budget a été voté lors de la mandature précédente dans le contexte du moment. Je ne me vois pas aujourd'hui, dans un contexte forcément différent, laisser penser qu'on aurait dû faire autrement.

Je rajoute que le Contrôle Général des Dépenses ayant fait son travail, je lui fais confiance.

J'insiste sur le mot confiance, j'aurai l'occasion d'y revenir lors du Budget Primitif 2014.

Ce vote positif ce soir, évidemment, ne m'engage en rien pour la suite.

Je voudrais rajouter ce qui est évident, j'appartiens au groupe Horizon Monaco, je suis totalement solidaire avec lui.

Cela n'empêche en rien d'avoir ma liberté de vote comme nous avons tous notre liberté de conscience.

Lundi soir, j'annonçais des propositions pour ce qui concerne la pratique et l'efficacité du travail entre le Conseil National et le Gouvernement.

Faisons un rêve, si le Gouvernement nous disait son ambition et sa vision pour Monaco ? Le budget

ne serait alors que la résultante formelle et comptable de cette ambition.

Faisons un rêve, si le Gouvernement nous disait les domaines clés et prioritaires pour lesquels il va agir pour répondre à cette ambition ?

Faisons un rêve, si le Gouvernement nous disait quels sont les domaines clés qui concernent par exemple l'attractivité de Monaco, le développement, le domaine social, la sécurité et l'environnement, et j'en passe ?

Faisons un rêve, si le Gouvernement nous disait les objectifs concrets poursuivis et les actions en cours pour chacun de ces domaines clés et par exemple pour ce qui concerne l'attractivité ?

L'attractivité active, c'est à dire « qui et comment faire venir » à Monaco les entreprises et lesquelles, les entrepreneurs, les touristes et les Congrès, *et cetera...*

L'attractivité passive, c'est-à-dire « donner envie de vivre et rester » à Monaco avec la qualité de vie et la culture, *et cetera...*

Faisons un rêve et si le budget n'était que la résultante logique et financière, indigeste mais nécessaire, traduisant cette ambition et cette vision ? D'autant que nous ne partons pas d'une page blanche. Au fond, il s'agit, même si cela peut paraître compliqué, de classer le budget en fonction des objectifs poursuivis et moins à partir des codes comptables.

Le Budget Rectificatif nous dirait alors là où nous en sommes par rapport à où nous voulons aller dans chacun de ces domaines clés, très au-delà des seuls chiffres comptables.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci. Monsieur BOERI.

La parole est à Madame LAVAGNA.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Les discussions budgétaires ont toujours une importance particulière, elles permettent à chacun de défendre sa position et de prendre part au débat. Spécialement en début de législature elles posent les jalons de notre travail futur dans les cinq prochaines

années. Je ne surprendrai personne en soulignant mon attachement au bon déroulement du travail législatif.

La Commission de Législation que j'ai l'honneur de présider s'est mise activement au travail et a contribué au vote de deux textes majeurs inscrits dans notre projet politique: l'administration judiciaire et la garde à vue. Elle l'a d'ailleurs fait dans de brefs délais et renouvellera ce modus operandi à chaque fois qu'elle le pourra. D'autres textes sont actuellement à l'étude comme la prescription civile, le droit international privé et l'aviation civile; s'ils sont plus techniques, ils n'en demeurent pas moins essentiels à l'évolution législative qui s'inscrit nécessairement dans la durée. C'est pourquoi la Commission de Législation fera également des propositions que ce soit en ma qualité d'avocate oud de membre du Conseil National, il me semble que le temps est venu de procéder à une vaste réforme de la procédure civile. Bien évidemment, nous sommes tous conscients de la difficulté de mener une réforme d'ampleur sans concertation et sans échange. C'est pourquoi la majorité proposera des réformes ponctuelles et ciblées et espère que le Gouvernement Princier verra d'un œil bienveillant ces propositions de réformes.

Pour l'heure, vos déclarations en Séance Publique, Monsieur le Ministre, me laissent penser qu'il en sera ainsi et que le Gouvernement est prêt sur le terrain législatif à travailler de manière constructive avec le Conseil National.

Je vote pour que les actions se joignent aux paroles durant cette législature, je vote pour la confiance et les échanges constructifs dans le cadre du respect de nos Institutions.

Je voterai pour le Budget Rectificatif 2013. Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame LAVAGNA.

La parole est à Monsieur Elena.

M. Eric Elena.- Monsieur le Président, Madame et Messieurs les Conseillers du Gouvernement, Chers collègues,

Tout d'abord, je tiens à féliciter le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale pour la qualité de son rapport sur la loi portant fixation du Budget Rectificatif de l'exercice 2013.

Je ne vais pas revenir sur les chiffres, on a passé deux journées à les étudier, mais par contre, je vais parler de deux sujets qui me tiennent particulièrement à cœur.

Monsieur le Ministre, je ne peux pas imaginer que vous n'ayez pas entendu les inquiétudes des Conseillers Nationaux au sujet de la Société des Bains de Mer, même si mon avis est un peu plus optimiste, on ne peut pas nier que la situation de la S.B.M. est délicate. Les travaux nécessaires de l'Hôtel de Paris font naître des craintes sociales, je compte sur vous en tant qu'actionnaire majoritaire pour que le maximum soit fait et qu'il n'y ait aucun licenciement.

Le deuxième sujet va vers l'éducation nationale et plus particulièrement sur le sport. Aujourd'hui, il est temps de donner au Directeur de l'Education Nationale les moyens humains et financiers afin de mettre en place une vraie politique générale du sport. Mardi, Monsieur Svara a fait une intervention sur la ZAC Saint Antoine et plus particulièrement sur les gymnases. Comment, en partant d'une feuille blanche, on a pu commettre autant d'erreurs ? Une centralisation du sport me paraît nécessaire afin d'éviter tous ces problèmes mais nous en reparlerons certainement lors du Budget Primitif 2014.

Monsieur le Ministre, vous avez toute ma confiance et je vote pour le Budget Rectificatif 2013.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur ELENA.

La parole est à Monsieur RIT.

M. Jacques Rit.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, contrairement aux usages établis, vous répondez aux interventions de politique générale des Conseillers Nationaux.

Loin de me choquer, ce changement, même s'il touche le détail, est pour moi un encouragement dans la conviction que rien ne doit être immuable dans les relations qu'entretiennent nos deux Institutions. Mais la réponse que vous avez apportée à mes propos ne me satisfait pas. Vous nous avez rappelé sur un ton empreint de fermeté que le Gouvernement n'a pas pour mission de réaliser le programme électoral de la majorité. Permettez-moi d'atténuer quelque peu la rigueur de cette formule : la majorité est l'émanation des Monégasques, et elle est en charge de transmettre leurs souhaits inscrits dans le programme électoral. Au risque d'être accusé de sophisme, nous arriverions bien vite à en conclure que le Gouvernement n'est pas là pour réaliser les souhaits des Monégasques. Au

minimum, Monsieur le Ministre, nous aurions aimé vous entendre dire que « ce programme électoral était pour le Gouvernement une importante source d'inspiration ». Mais trêve de naïveté. Si, pour les élus, leur programme est un engagement à l'égard de leur électorat, ces mêmes élus sont bien conscients que, pour le Gouvernement, ce programme n'a pas plus de poids qu'une lettre au Père Noël. Et quand je vous affirme qu'aujourd'hui ce n'est pas la Constitution que nous voulons changer mais certaines habitudes, cela ne génère pas beaucoup plus de commentaires. Mais peut-être ai-je été trop évasif?

Je vous exprime donc mes profondes inquiétudes de ne pas voir évoluer la manière dont le Gouvernement fait usage du Conseil National. Cet état de fait représente un réel danger de stimuler des nostalgiques du parlementarisme, justifiant leurs convictions par la frustration prolongée d'être laissés à côté des informations, ou d'être toujours informés après les grandes décisions, et pas avant, de n'exister que lorsque les textes exigent leur participation.

Notre Constitution est unique mais elle peut se lire de deux manières :

- Quand est-il inévitable d'associer le Conseil National aux réflexions ? Ou à l'inverse, quand est-il possible de le faire ? Tout réside dans cette nuance. Et si, Monsieur le Ministre, un réel souhait de changement était en train de voir le jour au sein de ce Conseil National, lassé des trocs budgétaires de dernière minute, des ententes de coulisses en comité ultra restreint et autres manifestations de compérages, comme nous avons eu le loisir d'en observer depuis bien des années ?

Si, donc, un nombre toujours plus grand d'élus réclamait ce changement, sauriez-vous les entendre ? Pour ma part, je n'hésite pas une seconde à m'engager sur le fait que notre Président du Conseil National, lui, serait favorable à une telle évolution. Monsieur le Ministre, pour le moment vous avez jugé opportun de vous abstenir d'apporter une vraie réponse à mes interrogations. Je reste pourtant confiant dans les perspectives de progresser sur ces points au cours de cette législature...

(Sonnerie).

...Tout juste adolescente. Mais aujourd'hui, je m'abstiendrai de voter ce budget.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur RIT.

Plus personne n'a demandé la parole, qui souhaite intervenir parmi nos collègues, s'il vous plaît ? Madame Amoratti-Blanc, je vous en prie.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Monsieur le Président, Chers collègues,

Il me semble que le Gouvernement et la Haute Assemblée sont capables d'avancer ensemble, selon la politique du « pas vers l'autre » comme c'est désormais l'expression consacrée, sans tomber dans le consensus préalable ni les accords de coulisses, mais selon des débats sains, parfois animés mais toujours constructifs.

Ces séances publiques ont montré que les élus sont prêts à traiter de tous les sujets et de tous les problèmes que rencontrent les Monégasques que nous représentons dans cette enceinte. Nous représentons l'ensemble de la communauté nationale dans le souci de la préservation de notre modèle économique et social avancé et dans celui de l'intérêt général.

L'intérêt général, c'est celui des compatriotes dans leur dimension collective, complète et dénuée d'intérêts particuliers, corporatistes ou syndicaux. Pour l'expression de ces intérêts corporatistes, il y a la filière syndicale classique et il ne faut pas se tromper de casquette lorsqu'on prend la parole dans l'hémicycle, surtout pour ne s'exprimer que sur le sujet de la S.B.M. et rester silencieux sur tout le reste.

L'intérêt général c'est celui qui nous pousse en tant qu'élus responsables et non sectaires à se préoccuper de Monaco, de sa communauté nationale et de son avenir commun.

L'intérêt général n'est pas, je l'espère, la somme d'intérêts particuliers, j'ai plus d'ambition que cela pour mon Pays.

Parce que globalement l'intérêt général me semble préservé dans le cadre des avancées de bon sens que le Gouvernement a consenti à nous présenter et en vue d'une étude positive du prochain Budget Primitif 2014. Alors je voterai ce Budget Rectificatif 2013.

M. le Président.- Merci, Madame AMORATTI-BLANC.

Plus personne n'a demandé la parole, qui souhaite intervenir ? Bien, Monsieur BARILARO.

M. Christian BARILARO.- Je vous remercie.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Monsieur le Président, Chers collègues,

Comme l'a souligné le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale dans les premiers paragraphes de son rapport, nous sommes quatorze élus à essuyer, ce soir, les plâtres du premier acte important de cette nouvelle mandature.

Quatorze élus de toutes tendances, mais vraisemblablement avec des horizons différents.

En ce qui me concerne, c'est un des premiers instants solennels, un moment particulier où je prends la mesure de la responsabilité qui m'incombe, de la place et du rôle d'un Conseiller National dans le triptyque institutionnel qui caractérise et définit notre régime.

Les premières séances publiques législatives de juin dernier ont permis de voter des textes importants sur la réforme de la garde à vue ou l'administration de la justice, mais les débats que nous avons depuis lundi dernier marquent clairement le principe de la recherche de l'équilibre entre le plan d'action du Gouvernement et le programme électoral de la majorité.

Mais cette solennité revêtira un aspect encore plus important au moment du vote du Budget Primitif 2014 dont nous serons vraiment tenus pour responsables.

En effet, les écritures rectifiées que nous devons soumettre à nos suffrages, dans un instant, sont celles d'un budget pour lequel les élus de mon groupe politique se sont abstenus en grand nombre en décembre 2012.

Il faut cependant souligner que la nouvelle majorité Horizon Monaco a été rapidement entendue par le Gouvernement en matière de logement domanial en obtenant des avancées notables, avec le programme de la « Villa l'Engelin », qui permettra de loger plus de cent familles monégasques.

En revanche, force est de constater que le problème inhérent à la S.B.M. pèse fortement sur le bilan que je dois faire à l'heure où nous parlons.

Outre le défaut d'information dont la plupart de mes collègues s'est ému ces deux derniers jours, il existe un profond malaise social au sein de cette société. Absence de dialogue social serein, judiciarisation des négociations salariales, inquiétude de nombreux collaborateurs.

Ce n'est pas la vision angélique dépeinte par Monsieur Elena qu'il faut retenir, d'autant plus qu'il est difficile de savoir s'il l'exprime en qualité de Secrétaire Général de syndicats ou en vertu d'un mandat qui lui donne l'obligation de représenter l'ensemble de ses compatriotes et pas seulement une catégorie.

La S.B.M. est à un tournant de son histoire. Des réformes structurelles sont nécessaires pour s'adapter face à la concurrence et des décisions essentielles seront bientôt prises pour assurer le financement de projets pharaoniques qui auront un impact non seulement sur les salariés mais aussi sur l'ensemble des acteurs économiques qui seront touchés par les travaux de la place du Casino.

Le Conseil National doit retrouver la place et le rôle historique qu'il aurait toujours dû garder en ce qui concerne cette société pour que les décisions qui soient prises le soient dans l'intérêt général et la satisfaction de tous.

Au regard de mes positions sur ce dossier et tant que le niveau d'information stratégique du Conseil National ne sera pas satisfaisant, je ne serai pas en mesure de voter un budget dans ce contexte, je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur Barilaro.

La parole est à Monsieur SVARA.

M. Pierre Svara.- Merci, Monsieur le Président.

Nous arrivons au terme des débats sur le Budget Rectificatif 2013 qui se sont déroulés dans un esprit positif et constructif entre la majorité, l'opposition et le Gouvernement et si, parfois des sujets importants pour l'avenir de Monaco ont été évoqués de manière véhémente entre majorité-opposition mais également entre majorité et majorité, c'est bien la preuve que le Conseil National est toujours au cœur d'une concurrence intellectuelle probablement nécessaire pour aboutir au mieux-être des Monégasques.

Mais revenons à ce Budget Rectificatif, d'un point de vue strictement budgétaire il n'y a pas grand-chose à dire. Ce budget est dans la droite ligne de la politique menée par le Gouvernement depuis trois ans en vue d'un retour à l'équilibre de nos finances publiques. Un montant record de recettes de 920 M€ en progression de 4,5 % par rapport au Budget Primitif 2013 et un déficit prévisionnel ramené de 39 M€ à 18 M€ en fin d'année. Les bons résultats anticipés à la clôture des comptes sont bien de nature à rassurer sur la bonne santé de nos finances publiques et sur

la solidité de notre économie. Celle-ci poursuit sa croissance.

Je voudrais malgré tout apporter un bémol à cet aspect budgétaire positif que je viens de décrire. En effet, certaines de vos réponses au rapport établi par la Commission des Finances et de l'Economie Nationale m'ont quelque peu surpris, de même que vos réticences vis-à-vis de la création d'un groupe de travail mixte chargé du suivi de la construction du futur hôpital. Je sais le Conseil National déterminé à la place institutionnelle qui est la sienne, ni plus ni moins, à la création d'un tel groupe de travail. Il reviendra vers vous Monsieur le Ministre, j'ose espérer que vous saurez l'entendre.

Surpris que vous considériez le cadre réglementaire et doctrinal bien adapté au développement du *multi-family office* en Principauté. A ma connaissance, seul un pays, le Luxembourg, en 2012, s'est doté d'un cadre juridique approprié.

Surpris de l'absence de réponse sur la possibilité de gérer la partie liquide du Fonds de Réserve Constitutionnel de façon différente en gestion prudente de bon père de famille, par une équipe dédiée.

D'autres réponses, Monsieur le Ministre, m'ont en revanche pleinement satisfait, je ne parlerai pas des travaux de la rue Caroline - chasse gardée de mon collègue M. CLERISSI - qui permettront de redynamiser ce quartier, ni de cet audit effectué pour le compte du Gouvernement sur les coûts des frais de gestion du portefeuille du Fonds de Réserve Constitutionnel.

Ce qui m'a le plus séduit est la mise à disposition des entreprises ou des particuliers travaillant dans des structures individuelles, de nouvelles surfaces d'activités. Sur ce point, j'ai bien noté Monsieur le Ministre, que vous entendez proposer toujours davantage le rez-de-chaussée à la location à usage de bureaux dans les immeubles domaniaux. Beaucoup de professionnels attendaient cette mesure et je compte sur vous pour continuer dans cette voie.

Je voterai ce Budget Rectificatif 2013.

M. le Président.- Merci, Monsieur SVARA.

La parole est à Madame Rougaignon-Vernin.

Madame Caroline ROUGAIGNON-VERNIN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues, Tout d'abord je voudrais dire que j'ai longtemps hésité avant de me prononcer sur le vote ou non de ce Budget Rectificatif 2013.

La situation générale de l'emploi en Principauté, le maintien de conditions de travail favorables aux salariés et relativement souples pour les patrons m'incitent à l'optimisme en cette fin d'année 2013. Pour autant, je rappelle ici qu'il faudra continuer de faire preuve de vigilance et de déployer tous les moyens de notre attractivité professionnelle et de notre indépendance économique et financière. Cette indépendance est le seul moyen de résister mieux que d'autres aux secousses extérieures du monde qui nous entoure. Mais notre économie est dépendante d'un système de plus en plus mondialisé et nous devons nous prémunir d'attaques de ceux qui voudraient qu'on leur ressemble un peu trop.

Miser sur nos atouts semble être la stratégie la meilleure et je veux porter sur notre modèle économique et social avancé un regard positif. Alors, je vais voter ce budget, pour accorder ma confiance aux efforts déployés par le Service de l'Emploi, par les entreprises monégasques qui jouent le jeu, et parce que je dois être positive et optimiste en tant que Vice-Présidente de la Commission des Intérêts Sociaux et des Affaires Diverses, pour le travail et l'emploi. Je vote pour ce budget mais je veux penser à ces Monégasques qui sont encore au bord du chemin et dont nous devons nous occuper ensemble.

On a beaucoup parlé de climat social, et nous recevrons prochainement les syndicats de salariés et la Fédération Patronale Monégasque pour juger par

nous-mêmes. Pour ce qui concerne la S.B.M. et le climat social, nous en avons malheureusement une idée bien précise et je ne peux que le déplorer encore une fois. Monsieur le Ministre, la balle est dans votre camp sur ce sujet en tant qu'actionnaire majoritaire de ce fleuron économique et de ce poumon social pour les Monégasques.

Enfin, sur l'autre sujet qui touche aux salariés de Monaco et aux résidents : la circulation. J'ai bien noté Monsieur le Ministre, la prochaine présentation à la Haute Assemblée d'un projet d'un parking de grande envergure au Jardin Exotique reliant pourquoi pas le futur hôpital. Dans le même registre j'ai également pris bonne note, Madame le Conseiller pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme, la reconsidération du dossier des sorties de la Gare S.N.C.F. qui constituent encore des points de blocage de la circulation.

Je voterai donc ce budget et je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

La parole est à Monsieur PASQUIER.

M. Bernard PASQUIER.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

L'économie de Monaco se porte bien, ce Budget Rectificatif en atteste. Dans l'ensemble ce budget est prudent et équilibré, les dépenses sont bien maîtrisées et les grands équilibres sont préservés, je vous en félicite Monsieur le Ministre ainsi que tout le Gouvernement et en particulier l'équipe du Département des Finances et de l'Economie. J'ai d'ailleurs voté, comme vous l'avez noté, en faveur de toutes les lignes du Budget Rectificatif qui nous est présenté ce soir.

Malheureusement ce budget ne reflète pas complètement la situation des comptes du pays. D'abord, la provision de 40 M€ pour le Centre Hospitalier Princesse Grace n'est pas vraiment une dépense et c'est donc un Budget Rectificatif en excédent que vous devriez nous présenter ce soir, je me demande d'ailleurs si cette pratique est en adéquation avec l'article 44 de notre Constitution.

Plus important encore, certaines dépenses publiques ne passent pas par le budget, notamment des dépenses pour la ZAC Saint-Antoine et les acquisitions d'appartements à caractère social. Je suis informé de ces dépenses parce que j'appartiens à la Commission de Placement des Fonds, la plupart de mes collègues n'en sont donc pas informés et surtout tous les Conseillers Nationaux sont privés de voter pour ou contre ces dépenses, puisque la Commission de Placement des Fonds est simplement consultative. Je le déplore et je note que cette pratique est non seulement anti-démocratique mais qu'elle va à l'encontre de l'article 37 de notre Constitution.

Les explications que j'ai tenté d'obtenir en séance privée ne m'ont pas convaincu. La première est de dire : « Mais enfin si le Gouvernement et le Conseil National sont d'accord, où est le problème ? ». Le problème est que nous avons une Constitution et que nous sommes tous tenus de la respecter, comme vous le savez un accord entre le Gouvernement et le Conseil National n'est pas suffisant pour changer cette Constitution.

Une deuxième explication est de dire : « Pour être attractif, il ne faut pas présenter de déficit excessif

cela ira effrayer les investisseurs et nuira à notre attractivité ». C'est à peu près l'argument que nos amis grecs ont utilisé pour rentrer dans l'euro. Je pense que ce raisonnement est dangereux et contraire à l'Etat de droit que nous sommes. Je suis le premier à admettre qu'en 2013 les ponctions sur le Fonds de Réserve Constitutionnel ont été bien moindres que les années précédentes puisqu'elles avaient largement dépassé 100 M€ en 2009, 2010 et en 2011. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en reparler lors du vote des projets de loi n° 917 et 919. C'est donc bien contre le principe même de cette pratique que je m'érige, Monsieur le Ministre. Accepter ce Budget Rectificatif 2013 avec de petites ponctions me contraindrait à accepter des budgets avec, peut-être, de grandes ponctions hors budget en 2014 et lors des années suivantes. Je ne suis pas en faveur des chèques en blanc. Je voterai contre.

M. le Président.- Merci, Monsieur PASQUIER.

La parole est à Monsieur ALLAVENA.

M. Jean-Charles Allavena.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Monsieur le Président, Chers collègues,

Chers amis,

Lundi soir, je vous ai expliqué que je déterminerai mon vote non pas selon les chiffres de ce Budget Rectificatif, mais selon le contenu de nos échanges et de ce que je ressentirai de votre volonté de répondre aux attentes du Conseil National. Attentes qui se résument à un principe très simple, être informés lorsque c'est notre droit, prévu par les textes, être informés aussi lorsque c'est important, pour que nous ayons des éléments d'appréciation et puissions jouer notre rôle.

Oui, notre rôle et rien que celui-là, dans la lettre prévue par la Constitution, mais aussi dans son esprit.

A cela, vous nous avez répondu et asséné plusieurs fois qu'il ne saurait y avoir de cogestion, que le Gouvernement n'était pas supposé appliquer le programme de la majorité, que vous ne glisseriez pas vers un tel fonctionnement, qui serait un changement de régime. Mais qui vous a demandé cela, Monsieur le Ministre ? L'avez-vous entendu une seule fois de notre bouche ?

C'est drôle mais lundi, lorsque j'ai retravaillé mon texte pour le faire rentrer dans sa durée imposée, j'ai rayé un paragraphe, parce que je pensais qu'il allait de lui-même. Visiblement ce n'était pas le cas, je vais donc vous le livrer ce soir :

« Ce n'est pas parce que vous nous avez suivis sur la plupart de nos propositions dans le domaine du logement qu'il faut en déduire que le Gouvernement serait lié par le projet de la majorité, surtout pas. En revanche, que l'on établisse un dialogue intelligent pour que les propositions des uns et des autres soient écoutées et débattues, voilà pour nous le sens de l'accord des volontés prévu par la Constitution. »

Monsieur le Ministre, même si notre dialogue, ces deux derniers jours, a été poli et courtois, il n'a pas toujours été très satisfaisant sur le fond, et sur de nombreux sujets, hors le logement, vos réponses sont restées floues, je n'ai pas dit négatives ou rejetées, j'ai dit floues. Visiblement, Monsieur ROBILLON n'a pas assisté tout à fait aux mêmes discussions que moi, lorsqu'il parle de « séance d'autocongratulation » entre le Gouvernement et la majorité, peut-être fallait-il rester un peu plus longtemps.

Je manque de temps pour prendre des exemples, je ne parlerai que de la S.B.M. en un mot. D'abord, pour souligner l'exercice de grand écart de Monsieur ELENA qui, ce soir, ne dit pas tout à fait la même chose qu'il y a quinze jours, sans doute a-t-il été lecteur, comme nous, des propos de Monaco-Matin mardi matin et de ses collègues syndicats qui ne lui reconnaissent pas toute la représentativité qu'il pensait avoir

Pour revenir à nous, nous avons reçu ce matin un certain nombre de documents préparatoires à la Commission mixte, c'est bien, je les regarderai avec intérêt, mais en première lecture ultra rapide les réponses à mes questions d'avril n'y figurent toujours pas. Est-ce que c'est si compliqué d'obtenir l'organigramme de la S.B.M. ? Est-ce que c'est si compliqué d'avoir l'inventaire des missions de Conseil réalisées ? Je vous le redis Monsieur le Ministre, c'est à vous de nous aider à collecter ces infos pour que nous puissions travailler.

Dans la logique de tout ce que je viens de dire, je m'abstiendrai de voter ce Budget Rectificatif 2013. D'abord parce que nos élus Rassemblement et Enjeux s'étaient abstenus au mois d'octobre de l'année dernière et ensuite parce que je n'ai pas entendu toutes les réponses que je souhaitais. Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur ALLAVENA.

La parole est à Monsieur Boisson.

M. Claude Boisson.- Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames et Messieurs,

L'exercice budgétaire est le moment le plus opportun pour les Conseillers Nationaux de faire une évaluation des éléments de réponse du Gouvernement.

Quelles que soient les limites des prérogatives de chaque Institution, le vote est une liberté fondamentale des droits de l'homme et de la femme élus.

Bien que ce soit un Budget Rectificatif, un balayage assez étendu de divers sujets a permis de mettre en lumière le fruit du travail de sept mois de collaboration entre les deux Institutions.

Ainsi, par exemple, suite à notre inquiétude du manque de logement au début de cette législature, les décisions du Gouvernement permettent d'espérer que les objectifs d'Horizon Monaco soient atteints... à suivre.

En ce qui concerne le sujet de la S.B.M., plutôt que de regretter les doléances des élus de la majorité, s'il vous plaît, prenez conscience des réalités que vivent ceux qui travaillent dans les casinos et hôtels et qui ont de sérieuses inquiétudes, j'insiste et je précise, lorsqu'elles sont justifiées.

Je vous suggère de vous positionner comme un médiateur, voire même comme un modérateur, afin que dans l'avenir, les trois entités S.B.M., Gouvernement et Conseil National avancent dans la même direction et sur les mêmes bases.

Pour marquer ma bonne volonté c'est dans cet esprit positif que je participerai à la prochaine réunion tripartite, le 15 octobre, en réalité différée en accord des parties, je m'en excuse je l'ignorais conscient aussi, de toutes les difficultés de fonctionnement et de gestion que les dirigeants doivent affronter. J'en attends tout autant des autres parties.

Participant à presque toutes les réunions de chaque commission, je vis et mesure la charge et l'intensité du travail qui s'impose.

Je me fiche des attaques mesquines de l'opposition, je préfère m'investir dans un travail commun, même s'il y a des divergences, d'ailleurs bien souvent enrichissantes dans le débat, comme le fait de manière très volontariste la majorité au sein de la Commission de l'Environnement et du Cadre de Vie présidée par un membre de la minorité, car, c'est le travail, et rien que le travail acharné qui fera gagner le Conseil National. N'est-ce pas une forme de maturité ?

Je paraîtrais en contradiction si, à la suite de ces messages positifs, je donnais un signe négatif en m'abstenant sur ce budget, mais entendez par le vote de réserve de certains élus une main tendue pour préparer ensemble le Budget Primitif avec toute la place, mais certes rien que la sienne, que mérite la Haute Assemblée.

Espérons que cela s'accomplisse afin que vous obteniez un vote positif unanime lors du Budget Primitif.

En attendant mon vote positif qui fera peser la balance du côté de l'espérance, je vous remercie de votre compréhension.

M. le Président.- Merci, Monsieur Boisson.

La parole est à Monsieur CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Je voterai en faveur de ce projet de loi fixant le Budget Rectificatif pour l'exercice 2013.

Si j'avais déclaré à l'issue des débats budgétaires concernant ce même primitif qu'en fonction de toutes les demandes demeurées insatisfaites je m'abstiendrais au moment du vote, je dois reconnaître que depuis la mise en place du nouveau Conseil National en février 2013, des avancées ont été faites sur un certain nombre de problématiques en souffrance.

Pourtant même si tout n'est pas parfait, c'est encourageant et l'on ne peut que souhaiter que cette relation de confiance qui s'est instaurée entre les élus et le Gouvernement dans son ensemble puisse s'établir de façon définitive.

Ont été ainsi proposés au Conseil National, par le Gouvernement, deux programmes de logements domaniaux, dont l'un, particulièrement judicieux permettra dans le même temps de doter la Villa Paloma du parking qui lui faisait cruellement défaut.

Pour pallier l'absence de locaux domaniaux à usage de bureaux pour les futurs entrepreneurs de nationalité monégasque, l'Etat et le Conseil National requalifient les appartements domaniaux mal situés en espaces de bureaux. C'est une première, cela fonctionne et cela continuera de fonctionner au gré des livraisons des nouvelles implantations domaniales.

Quand, après notre élection, nous avons sollicité le Gouvernement pour la réfection de la rue Caroline, il a non seulement répondu présent mais a tout mis en œuvre pour que le nouveau projet, aussi ambitieux soit-il, soit réalisé dans les délais les plus courts. Ainsi, nous aurons bientôt une allée piétonnière flambant neuve. C'est une excellente initiative qui s'inscrit dans le caractère d'excellence que doit revêtir tout chantier de rénovation du port et de ses abords.

Dès notre élection, nous avions sensibilisé le Gouvernement sur l'absence d'urbanisme commercial dans la Principauté, et là aussi, à notre demande, une réflexion sur l'avenir du boulevard des Moulins et le quartier de la Condamine est en cours.

Les réunions de la Commission mixte sur le commerce sont par ailleurs de plus en plus fréquentes et l'on ne peut que s'en féliciter. Nous sommes, il faut le souligner, bien plus associés en amont aux décisions qui sont susceptibles d'être prises concernant l'urbanisme, l'urbanisme commercial et les projets urbains en général. Nous ne demandions pas autre chose.

Il semblerait aussi que l'Etat ait décidé d'accéder à la demande du Conseil National d'accélérer la rénovation des logements domaniaux, ce qui, comme le précise notre rapporteur, permettrait de disposer d'un fonds de roulement capable de proposer des solutions pour le logement de nos compatriotes.

Le fait que l'Etat ait accepté, à notre demande, de se pencher sur la mobilité au sein du parc domanial est révélateur de ce nouvel état d'esprit qui anime le début de cette législature. Ce que nous préconisons fait appel au bon sens. En effet, pourquoi pénaliser le locataire d'un quatre pièces dont les enfants ont grandi et quitté le foyer, qui accepte d'être relogé dans un appartement plus petit mais avec un loyer équivalent, voire plus important ?

Dans un autre domaine, nous prenons acte avec satisfaction de l'audit qu'a diligenté le Gouvernement sur les coûts des frais de gestion du portefeuille du Fonds de Réserve Constitutionnel. Nous faisons confiance au Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie qui est un expert en la matière quant aux conséquences qu'il y aura lieu de tirer des conclusions de cette étude.

Je ne parlerai pas ce soir des sujets qui fâchent car il en reste malgré tout quelques-uns, et non des moindres. Ils reviendront comme un boomerang à l'occasion des débats liés à l'examen du Budget Primitif 2014.

Je vous remercie.

M. le Président.- Je vous remercie, Monsieur CLERISSI.

La parole est au Vice-Président, Monsieur Steiner.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président, Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement,

Durant ces derniers jours, l'examen du Budget Rectificatif s'est fait à l'aune du rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale et de son corollaire, la réponse du Ministre d'Etat.

Avant de me prononcer sur ce budget, j'aimerais faire de cette dernière un petit *verbatim* qui, dans le domaine des études marketing, permet de cibler les raisons de satisfaction ou d'insatisfaction du client, c'est-à-dire les Conseillers Nationaux.

Ainsi Monsieur le Ministre, vous teniez à nous rappeler que, je cite : « le Gouvernement s'inscrit pour sa part au travers de ce budget dans une continuité d'action ... ». Je suis heureux de constater que vous vous inscrivez donc dans le principe de la continuité d'action, qui de par la nature même de nos textes inclut tous les budgets précédents.

Nos problèmes de compréhension proviennent sans aucun doute du fait que le Gouvernement fonctionne sur un courant continu quand il en ressent le besoin, tandis que le Conseil National pour sa part suit la voie du courant alternatif avec des périodes de cinq ans

Vous avez ajouté, Monsieur le Ministre, je cite : « La pertinence de la politique menée à cet égard est confirmée par la bonne santé de notre économie, malgré un contexte international encore marqué par la crise et l'incertitude qu'elle engendre... ».

Pour ma part, m'inscrivant dans le contexte international précité, j'attribuerai plus la bonne santé de notre économie à « la main invisible » d'Adam Smith et à une certains évergètes, évoquant ainsi l'idée que les actions guidées uniquement par l'intérêt personnel de chacun peuvent contribuer à la richesse et au bien-être de tous.

Puis, faisant suite aux remarques du rapport, vous avez poursuivi en précisant que « ni vous ni nous ne voulons d'un copilotage ou d'une cogestion contraire à nos Institutions. »

Nous sommes, je le pense d'accord sur ce point à moins, bien sûr, que vous ne nous considériez comme les représentants élus des salariés d'une entreprise participant aux décisions de celle-ci, ce qui fait que

nos rapports seraient régis par une convention collective et non par la Constitution. La première étant généralement du domaine réglementaire, domaine qui peut définir le mode de fonctionnement de certaines commissions ou comités, la deuxième énonçant dans son article 38 « le budget national exprime la politique économique et financière de la Principauté », dans son article 39 que « le budget fait l'objet d'un projet de loi. Il est voté et promulgué en forme de loi », et dans son article 4 que « le pouvoir législatif est exercé par le Prince et le Conseil National. »

Enfin, je préciserai que suivant le principe du courant alternatif, j'étais l'année dernière à la même époque dans les rangs de la minorité, je m'abstenais donc sur le Budget Primitif 2013, et comme vous considérez que « ...nous sommes réunis ce soir », je cite votre réponse « pour examiner un budget dont l'objet est simplement de modifier les dépenses et les recettes de l'Etat en cours d'exercice ». Je suivrai votre avis et m'abstiendrai sur ce budget qui ne reste sur le fond que le Budget Primitif 2013. Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur Steiner.

Monsieur le Ministre, est-ce que vous souhaitez dire un mot avant que je ne conclus ?

M. le Ministre d'Etat.- Non, je vous remercie.

M. le Président.- Je vous en prie.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers collègues,

Les débats qui ont pris place dans cette enceinte depuis lundi ont été très utiles voire même salutaires, ils ont eu l'avantage de prendre la température de notre relation institutionnelle avec le Gouvernement et de sa capacité à nous répondre.

Cette relation va naturellement évoluer de par les nouvelles personnalités au sein de la Haute Assemblée. Ce rapport particulier avec le Gouvernement doit trouver toute sa place, ou plutôt doit permettre au Conseil National nouvellement élu de retrouver la place institutionnelle qu'il n'aurait jamais dû perdre ces trois dernières années. Cela doit permettre les subtils équilibres politiques qui sont notre marque de fabrique puissent de nouveau fonctionner et s'inscrire dans le temps.

J'ai entendu parler d'intérêt général ce soir. Pourtant nous avons pu déceler également l'émergence d'un genre nouveau, celui du syndicalisme politique qui est apparu au grand jour dans cet hémicycle.

Je ne porte aucun jugement de valeur, je le constate à ma place et cela est mon rôle. A titre personnel, je le regrette.

Parlons d'intérêt général et de ces avancées indéniables qui sont au cœur de notre action depuis sept mois, et dont certains signes majeurs se trouvent d'ailleurs confirmés par les débats.

D'abord sur le logement de nos compatriotes, pourquoi ? D'abord parce que le Gouvernement, dans cette matière, sait bien qu'il s'agit d'un sujet non négociable avec l'Assemblée élue sous peine de provoquer des réactions sociales profondes dans la population et donc ici-même, dans cette enceinte, car il s'agit d'un droit constitutionnel. Notre démarche sur ce sujet est une fois de plus marquée par de la constance et du bon sens.

Une double approche, d'abord quantitative, avec ce nouveau projet au Jardin Exotique et concomitamment, une rigueur qualitative pour améliorer la gestion du parc domanial existant et anticiper les livraisons prochaines par le renouvellement de la réserve domaniale de transition.

Pragmatisme aussi dans la proposition du Gouvernement de créer une sorte de « *task force* » de liaison entre les différents services concernés de l'Etat, dont nous attendons des résultats tangibles.

Je voudrais d'ailleurs remercier ici publiquement le travail de mon collègue Jean-Michel Cucchi, Président de la Commission du Logement et le féliciter, en même temps que la majorité, des avancées indéniables depuis sept mois sur ce sujet.

Autre progrès, celui de la politique d'urbanisme commerciale. Notre satisfaction s'accompagne d'une certaine prudence par rapport aux engagements du Gouvernement, pratiquement toutes nos propositions depuis un an étaient des mesures de bon sens, structurantes et bonnes pour les finances de l'Etat à terme, créant un juste équilibre y compris dans les immeubles domaniaux livrés avec la transformation, sans aucun frais, des appartements inaptes à l'habitation en bureaux.

Je veux rendre, là aussi, hommage au travail mené par le Vice-Président de la Commission des Finances en charge de l'entreprise et du commerce, Monsieur Philippe CLERISSI, en pointe sur le dossier de la rue Caroline, et d'autres concernant les locaux commerciaux domaniaux et les surfaces de bureaux.

Il v a également des progrès, des progrès sur les résultats de l'analyse menée par le Département des Finances et de l'Economie sur la situation peu glorieuse de notre Fonds de Réserve Constitutionnel. Qu'il s'agisse de la gestion des coûts globaux, performance à améliorer du reporting en temps réel de la situation du Fonds entre autre, etc... mais enfin que faudrat-il, Monsieur le Conseiller de Gouvernement, pour vous convaincre de réfléchir à créer un comité d'investissement avec une équipe dédiée qui consacre tout son temps à ces fonds liquides. Je ne sais plus comment vous le dire, même ceux que vous avez choisi pour mener cette analyse vous l'ont suggéré et ce sont des professionnels. Là aussi, je remercie mes collègues, Messieurs Burini, Svara et Crovetto pour leurs interventions et leur travail sur ce sujet.

Ces sept premiers mois ont aussi été marqués par du flou, du flou sur certains dossiers, de la rétention d'information sur d'autres et enfin de l'opacité disons-le clairement sur des sujets essentiels, ponctués depuis lundi soir par un silence étonnant de la part du Gouvernement.

Le flou, il s'illustre sur le port à propos des échéances claires pourtant indispensables à une vision complète pour les élus que nous sommes sur ce chantier qui s'éternise depuis 2001. Décidez et tranchez Monsieur le Ministre sur les délais et les coûts et tenez le cap, la population attend ce port Hercule terminé, enfin libéré de ces travaux.

De la rétention d'information, elle s'illustre aussi sur le dossier de la S.B.M.. Le Conseil National nouvellement élu demande que vous repreniez le contrôle de ce monopole concédé et que nous soyons ici votre partenaire incontournable et privilégié sur ce dossier, le Conseil National qui est lui aussi l'élément constitutif de l'Etat restera strictement à sa place mais souhaite jouer son rôle. Mais pour nous, il est d'une impérieuse nécessité d'exercer à nouveau cette tutelle des intérêts collectifs, nous attendons un projet clair, un projet global, une stratégie secteur par secteur, ce message beaucoup de salariés l'attendent et l'actionnaire de référence, à savoir l'Etat, doit le demander et l'obtenir.

Quant au démarrage des travaux dans les jardins des Boulingrins ou plutôt ce qu'il en reste, nous nous retrouvons devant deux alternatives.

La première, Monsieur le Ministre, les instances dirigeantes de ce monopole concédé nous demandent par votre intermédiaire une loi de désaffectation du domaine public car celle-ci est indispensable à l'économie générale du projet. Là, la moindre des choses est de respecter les élus que nous sommes en

gelant les travaux en cours en attendant l'étude de ce texte par la Haute Assemblée, d'autant que d'après les informations fournies par le Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie lundi soir, les conditions de financement du projet sont toujours en discussion.

La deuxième alternative, cette désaffection est confirmée publiquement comme quantité négligeable dans le projet Sporting d'Hiver et le Gouvernement doit prendre ses responsabilités avec la direction de la S.B.M. et nous informer des nouvelles conditions du projet via la Commission tripartite prévue à cet effet, le tout sans désaffectation de la parcelle concernée.

En tout état de cause le Conseil National a beaucoup de mémoire et ses élus aussi...

De l'impression qui s'illustre également dans la réponse à notre requête de créer un groupe de travail mixte resserré, demandé depuis trois mois par la nouvelle majorité, pour le suivi et l'anticipation des problèmes et des dérapages en matière de coût de construction du futur C.H.P.G.. Je ne comprends pas Monsieur le Ministre, votre silence sur ce sujet, nous sommes pourtant au cœur des attributions constitutionnelles via les lois de budget et les engagements triennaux.

Du flou encore dans votre annonce sur ma demande depuis trois mois, concernant la constitution d'un comité de pilotage pour l'extension en mer sur lequel, je le rappelle, vous avez communiqué en disant qu'avant Noël le projet serait arrêté et quand je vous demande des précisions, vous conseillez aux élus de consulter le règlement publié dans les journaux spécialisés.

Cette réponse n'est pas recevable par la représentation nationale, Monsieur le Ministre, notamment quand on sait que pour l'extension de Fontvieille, la Haute Assemblée a été au cœur du processus en amont et pendant toute la durée des travaux. Nous retrouverons en fait ici la même problématique que pour la S.B.M., l'article 33 de la Constitution nous empêche là aussi d'être mis devant le fait accompli d'un projet dont nous n'aurions pas été associés aux conditions. Nous sommes là au cœur de notre rôle.

Monsieur le Ministre, il va falloir considérer ce que le Conseil National vous demande par mon intermédiaire et qui s'inscrit strictement dans nos prérogatives, et c'est là l'objet de ma transition pour conclure mes propos. Information préalable, association en amont, partenariat, respect de l'autre, tous ces concepts sont finalement des moyens pour poser les conditions d'un fonctionnement harmonieux entre vous et nous. Le Conseil National n'a aucunement l'intention, ni la possibilité d'ailleurs, de se subroger dans les droits du Gouvernement, nous l'avons dit, expliqué et les Monégasques ont validé la clarté de notre position sur ce sujet comme sur d'autres d'ailleurs en février dernier.

Monsieur le Ministre, pendant que vous agitez le spectre de la cogestion dont personne ne veut ici, vous évitez soigneusement de nous répondre de façon franche, claire et précise, qu'il s'agisse de la S.B.M., du C.H.P.G. ou des conditions de l'extension en mer, sujets que nous retrouverons bien entendu pour le Primitif 2014 dans quelques semaines. Nous avons deux mois pour régler ces points de dissonance.

La Haute Assemblée, depuis février 2013, connaît ses devoirs et a conscience de son rôle et de sa place et ne déviera pas de sa route strictement encadrée par nos textes fondateurs constitutionnels.

Notre nouvelle approche implique naturellement une rénovation des méthodes de travail avec le Gouvernement mais sans oublier jamais que nous devons nos sièges ici aux compatriotes qui nous ont envoyé les représenter, dignement et à la place qui doit être celle de la Haute Assemblée celle, de nos aînés.

Je vous remercie beaucoup.

Mes chers collègues nous allons continuer l'examen de ce budget et je vais passer la parole à Monsieur le Secrétaire Général pour procéder à la lecture, article par article, du projet de loi.

Monsieur le Secrétaire Général, je vous en prie.

M. le Secrétaire Général.- Merci, Monsieur le Président.

ARTICLE PREMIER

Les recettes affectées au budget de l'exercice 2013 par la loi n° 1.397 du 19 décembre 2012 sont réévaluées à la somme globale de 919.857.800 € (Etat "A").

M. le Président.- Merci. Je mets l'article premier aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Y-a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Qui vote pour ? Quatorze votent pour.

L'article premier est adopté.

(Adopté;

(Mme Nathalie Amoratti-Blanc, MM. Daniel Boeri, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry Crovetto, Jean-Michel Cucchi, Eric Elena, Mmes Béatrice Fresko-Rolfo, Sophie Lavagna, MM. Laurent Nouvion, Jean-François Robillon, Christophe Robino, Mme Caroline Rougaignon-Vernin et M. Pierre Svara votent pour; M. Bernard Pasquier vote contre; MM. Jean-Charles Allavena, Christian Barilaro, Alain Ficini, Jean-Louis Grinda, Thierry Poyet, Jacques Rit, Mme Valérie Rossi et M. Christophe Steiner s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2013 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 937.541.400 €, se répartissant en 688.729.800 € pour les dépenses ordinaires (Etat "B") et 248.811.600 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat "C").

M. le Président.- Je mets l'article 2 aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Y-a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Qui vote pour ? Quatorze votent pour.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;

(Mme Nathalie Amoratti-Blanc, MM. Daniel Boeri, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry Crovetto, Jean-Michel Cucchi, Eric Elena, Mmes Béatrice Fresko-Rolfo, Sophie Layagna, MM. Laurent Nouvion, Jean-François Robillon, Christophe Robino, Mme Caroline Rougaignon-Vernin et M. Pierre Svara votent pour; M. Bernard Pasquier vote contre; MM. Jean-Charles Allayena, Christian Barilaro, Alain Ficini, Jean-Louis Grinda, Thierry Poyet, Jacques Rit, Mme Valérie Rossi et M. Christophe Steiner s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 68.214.700 € (Etat "D").

M. le Président.- Je mets l'article 3 aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Y-a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Qui vote pour ? Quatorze votent pour.

L'article 3 est adopté.

(Adopté;

(Mme Nathalie Amoratti-Blanc, MM. Daniel Boeri, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry Crovetto, Jean-Michel Cucchi, Eric Elena, Mmes Béatrice Fresko-Rolfo, Sophie Lavagna, MM. Laurent Nouvion, Jean-François Robillon, Christophe Robino, Mme Caroline Rougaignon-Vernin et M. Pierre Svara votent pour; M. Bernard Pasquier vote contre; MM. Jean-Charles Allavena, Christian Barilaro, Alain Ficini, Jean-Louis Grinda, Thierry Poyet, Jacques Rit, Mme Valérie Rossi et M. Christophe Steiner s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

Art. 4

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2013 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 45.426.000 € (Etat « D »).

M. le Président.- Je mets l'article 4 aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Y-a-t-il des abstentions ? Huit abstentions.

Qui vote pour ? Quatorze votent pour.

L'article 4 est adopté.

Séance publique du 10 octobre 2013

(Adopté :

(Mme Nathalie Amoratti-Blanc, MM. Daniel Boeri, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry Crovetto, Jean-Michel Cucchi, Eric Elena, Mmes Béatrice Fresko-Rolfo, Sophie Lavagna, MM. Laurent Nouvion, Jean-François Robillon, Christophe Robino, Mme Caroline Rougaignon-Vernin et M. Pierre Svara votent pour; M. Bernard Pasquier vote contre; MM. Jean-Charles Allavena, Christian Barilaro, Alain Ficini, Jean-Louis Grinda, Thierry Poyet, Jacques Rit, Mme Valérie Rossi et M. Christophe Steiner s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 5

Les ouvertures de crédits opérées sur le Budget de l'Etat par les Ordonnances Souveraines n° 4.386 du 9 juillet 2013 et n° 4.425 du 1° août 2013 sont régularisées.

M. le Président.- Je mets l'article 5 aux voix.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Qui vote pour ? Quatorze votent pour.

L'article 5 est adopté.

(Adopté;

(Mme Nathalie Amoratti-Blanc, MM. Daniel Boeri, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry Crovetto, Jean-Michel Cucchi, Eric Elena, Mmes Béatrice Fresko-Rolfo, Sophie Lavagna, MM. Laurent Nouvion, Jean-François Robillon, Christophe Robino, Mme Caroline Rougaignon-Vernin et M. Pierre Svara votent pour; M. Bernard Pasquier vote contre; MM. Jean-Charles Allavena, Christian Barilaro, Alain Ficini, Jean-Louis Grinda, Thierry Poyet, Jacques Rit, Mme Valérie Rossi et M. Christophe Steiner s'abstiennent).

M. le Président.- Je mets à présent aux voix l'ensemble de la loi de budget. Je vous demande également de lever la main pour le Secrétariat Général.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Oui s'abstient sur la loi de budget? Huit abstentions.

Qui est en faveur de la loi de Budget Rectificatif 2013 ? Quatorze votent pour.

(Adopté :

(Mme Nathalie Amoratti-Blanc, MM. Daniel Boeri, Claude Boisson, Marc Burini, Philippe Clerissi, Thierry Crovetto, Jean-Michel Cucchi, Eric Elena, Mmes Béatrice Fresko-Rolfo, Sophie Lavagna, MM. Laurent Nouvion, Jean-François Robillon, Christophe Robino, Mme Caroline Rougaignon-Vernin et M. Pierre Svara votent pour; M. Bernard Pasquier vote contre; MM. Jean-Charles Allavena, Christian Barilaro, Alain Ficini, Jean-Louis Grinda, Thierry Poyet, Jacques Rit, Mme Valérie Rossi et M. Christophe Steiner s'abstiennent).

M. le Président.- La loi portant fixation du Budget général Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2013 est adoptée avec quinze voix, un vote contre et le reste en abstentions.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, Chers téléspectateurs, Chers amis, nous sommes arrivés au terme des travaux du Budget Rectificatif 2013.

Je vous donne rendez-vous pour nos travaux en Séance Publique, d'abord pour les séances législatives des 27 et 28 novembre et ensuite la dernière semaine de décembre avant les vacances.

Je vous remercie cette Séance Publique est levée.

(La séance est levée à 18 heures 25).

IMPRIMERIE
MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00

